

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPALSéance du **18 octobre 2014****OBJET : PLAN DE FINANCEMENT – AMENAGEMENT DU CIMETIERE DE VETRICELLA**

Nombre de membres : **11**
 Afférents au conseil : **11**
 En exercice : **11**

Date de la convocation : 14/10/2014
 Date d'affichage : 18/10/2014
 Ayant délibéré : 10 Votés Pour : 10
 Votés Contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil quatorze, le dix-huit octobre à 18 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la Mairie d'Olivèse, sous la présidence de M. MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Mme CIPRIANI Marie-Louise a été élue secrétaire de séance.

Etaient présents	Etaient représentés
M. MILLO Jean-Luc	M. MARTINO Enzo
M. CIPRIANI Jean-Marie	Mme GUIQUET Sandra
M. POLI Jean-Baptiste	Etait absent
Mme MICHELETTI née MARTINO Jeanne	M. POLI Pierre-Antoine
M. BRUNETTI Alain	
Mme OBENOUS née DURAND Isabelle	
Mme CIPRIANI née GIACOMETTI Marie-Louise	
M. MANTESE Jean-François	

La Commune a missionné la D.D.T.M (Convention ATESAT) afin de réaliser l'étude préliminaire d'aménagement du cimetière de VETRICELLA.

Les attentes de la Commune sont les suivantes :

- Réfection complète de la clôture du cimetière pour éviter l'intrusion d'animaux,
- La rénovation sommaire du CASEDDU (mise hors d'eau / hors d'air) afin de disposer d'un local de stockage sur le site pour faciliter les opérations d'entretien du cimetière
- La réalisation de points d'arrosage supplémentaire, l'amélioration de l'alimentation en eau
- La reprise complète du plan de circulation et du cheminement piéton
- Le stationnement des véhicules.



Le Maire dépose sur le bureau, l'estimation prévisionnelle dressée par la D.D.T.M dont le montant s'élève à la somme de 372 000,00 EUROS HT et 412 900,00 EUROS TTC se répartissant comme suit :

• TRAVAUX H.T.....	335 000 € H.T.	368 500 € TTC
• HONORAIRES ET MAÎTRISE D'ŒUVRE / GEOMETRE.....	36 500 € H.T.	43 800 € TTC
• Frais divers (pub. Reprographie...)...	500 € H.T.	600 € TTC
• TOTAL OPERATION	372 000 € HT	412 900 € TTC

Il paraît essentiel de privilégier de réaliser en priorité la réfection des clôtures afin de rendre le cimetière inaccessible aux animaux de toutes sortes. Dans un deuxième temps, il pourra être envisagé la mise en œuvre des travaux complémentaires.

Le montant total des travaux de clôture est évalué à 219 700,00 € H. T. et 243 940 € T.T.C.

• TRAVAUX H.T.....	197 000 € H.T.	216 700 € TTC
• HONORAIRES ET MAÎTRISE D'ŒUVRE.....	22 700 € H.T.	27 240 € TTC
• TOTAL OPERATION	219 700 € HT	243 940 € TTC

Il demande au Conseil de délibérer et de décider des dispositions à prendre pour la réalisation de ces travaux. Afin de mener à bien ce projet le Maire propose à l'assemblée de demander les subventions auprès de l'Etat, de la Collectivité Territoriale de Corse sur la dotation quinquennale 2015/2020, et le Département de la Corse-du-Sud.

Le plan de financement proposé est le suivant

SUBVENTIONS	%	EUROS
ETAT / D.E.T.R.	25 % des travaux HT	49 250,00 €
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE	20 % de l'opération HT (dotation quinquennale 2015/2020)	43 940,00 €
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD	35 % de l'opération HT	76 895,00 €
PART CONTRIBUTIVE DE LA COMMUNE Y COMPRIS TVA	20 % de l'opération HT 25 % des honoraires et MO TVA 20 % TVA 10 %	43 940,00 € 5 675,00 € 4 540,00 € 19 700,00 € <hr/> 73 855,00 €
Coût total des travaux		243 940,00 €

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- **Approuve** à l'unanimité des membres présents le plan de financement proposé par le Maire.
- **Donne** son accord pour solliciter les différents partenaires conformément au plan de financement proposé par le Maire.
- **Sollicite** de l'Etat sur la dotation d'équipement des territoires ruraux, une subvention de 49 250,00 € du montant des travaux HT ; de la Collectivité Territoriale de Corse sur la dotation quinquennale 2015 /2020 une subvention de 43 940,00 € et du Département une subvention de 76 895,00 €.
- **Autorise** le Maire à signer tous les documents relatifs aux demandes d'aide financière, à lancer la consultation nécessaire à l'attribution du marché et à signer le marché des travaux.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,
le 20 octobre 2014

Le Maire
Jean-Luc MILLO

